



# La LETTRE de l'ACPERVIE - SOS MATERNITE

N °189 février 2018

---

Association des Chrétiens Protestants & Évangéliques pour le Respect de la VIE  
1, H. des Loges - 95670 MARLY LA VILLE Tél. 01.34.72.87.67 - CCP 11 825 95 K Paris

---

## ÉDITORIAL LES DESSOUS BIOÉTHIQUES

Quelqu'un a écrit que l'éthique théologique n'a pas d'existence propre: elle fait partie de la dogmatique. Elle est en fait l'Évangile en actes. La bioéthique est pour les croyants, usagers de la médecine, ou soignants, chercheurs, professeurs en sciences médicales, un domaine de l'Évangile en actes...

Mais le Professeur Testard pense, avec une certaine ironie, que si la morale vient de principes, transcendants, et donc plus ou moins religieux, l'éthique est une chose toute relative, et qui permet de faire passer des pratiques déjà établies (ce qui permet de les faciliter et surtout de les subventionner, ajouterions-nous).

Le grand cirque des États Généraux de la Bioéthique vient, une nouvelle fois, d'être ouvert. C'est l'éthique vue par Testard qui va triompher. Le fourre-tout de la PMA en est une belle démonstration. Car dans cette Procréation Médicalement Assistée, à côté de pratiques évidemment licites comme l'insémination artificielle par le sperme du mari et la fivete après fécondation de l'ovule par introduction d'un spermatozoïde du mari (ICSI), on voit des pratiques extravagantes comme la location d'utérus au bénéfice d'une paire de messieurs, ou comme la congélation d'embryons « *surnuméraires* » voués à la destruction ou à l'expérimentation. On peut toujours participer aux débats, cela fait partie de la libre parole et peut convaincre quelques-uns, encore qu'il est difficile de faire passer une bioéthique théologique, belle aubaine pour les dénonciateurs de « *tous les intégrismes* ». Mais on pourra plus facilement aborder le sujet en tête à tête avec ses amis, ses collègues, ses clients : « *Hier soir, j'étais (ou je n'étais pas !) aux É.G. de la bioéthique, pas vous ?* ». Et même si les conclusions sont connues d'avance, cela mobilise l'opinion. On ne procède pas autrement pour gagner des personnes à Christ. Mais au fait, il s'agit bien de leur apporter l'Évangile de la vie.

*Dr François Volff*

## LA VIE SANS AUCUN DOUTE

En organisant ce week-end, du 20 au 22 octobre 2017, à LAMBERSART, nous avons voulu aborder le sujet du respect de la vie sous la forme du témoignage. Dès le vendredi soir, un temps de prière au sein de l'Assemblée permettait à un responsable d'une autre Assemblée chrétienne de partager le souci devant Dieu.

Le samedi, l'Expo-Vie était en place. Lors de son inauguration, une dame déjà âgée s'émerveillait, comme le découvrait, devant le développement de l'embryon. Le premier témoignage était celui du docteur Volff, qui, en tant que président de l'ACPERVIE mais surtout médecin croyant donnait ses motivations personnelles et relatait quelques expériences significatives, sur la confrontation à la demande d'avortement. Quelques questions précises lui étaient posées par les participants, au nombre d'une trentaine. Cela amenait aussi à examiner les risques d'euthanasie en fin de vie. Le deuxième témoignage était celui de Jonathan et Habiba, qui venaient de traverser l'épreuve de la menace sur la vie de la maman et de l'enfant, lors de la dernière grossesse d'Habiba. Cette dernière détaillait les étapes de ce parcours, vécu dans la foi. Rayonnante, elle nous encourageait beaucoup. Des moments de fraternité jalonnaient cet après-midi, que les jeunes ont poursuivi par un repas avec un prolongement des échanges. Le culte du dimanche permettait une triple intervention ; au sujet du pardon de la faute (Ps. 51 - Pasteur Pira), des différentes épreuves et la restauration (Ps. 52 - Jonathan Pira), et une présentation du Service d'Aide aux Femmes Enceintes (Docteur Volff).

Une projection du film « *October Baby* » concluait ce week-end. Deux personnes

venues incidemment ont été très touchées par la force du pardon exprimé dans ce récit.

*Pasteur Jean Pira*

---

## DÉFI AUX DÉPARTEMENTS

Lors de Protestants en fête, nous avons, comme beaucoup de participants, proposé un Défi. Le nôtre était d'envoyer une pétition à chaque président de Conseil Général (ou assimilé pour les ci devants DOM-TOM) pour le mettre (poliment) au défi de doubler le nombre de lits offerts aux femmes enceintes à la rue. Signez et faites signer les personnes de votre département ou collectivité d'outre-mer et envoyez directement le papier à votre Président ou Présidente (ne lui donnez pas du « *Monsieur le Président* ») Formulaire sur demande. Texte :

Le code de l'action sociale et des familles prévoit, dans son article L221-2 :

Le département organise sur une base territoriale les moyens nécessaires à l'accueil et à l'hébergement des enfants confiés au service. Un projet de service de l'aide sociale à l'enfance est élaboré dans chaque département. Il précise notamment les possibilités d'accueil d'urgence, les modalités de recrutement par le département des assistants familiaux ainsi que l'organisation et le fonctionnement des équipes travaillant avec les assistants familiaux, qui en sont membres à part entière. Le département doit en outre disposer de structures d'accueil pour les femmes enceintes et les mères avec leurs enfants.

Notre Association, qui a deux numéros d'appel « *Service d'Aide aux Femmes Enceintes* » (Marly la Ville et Argenteuil) a remarqué que les appelantes, femmes à la rue ou menacées

de l'être, ignoraient cette ressource, même après avoir vu une assistante sociale.

La promotion d'un numéro vert, tant sur internet que dans les bulletins municipaux et départementaux, permettrait à ces femmes de trouver aide et assistance sans devoir papillonner entre un « 115 » saturé et les différentes associations privées qui s'échangent les mêmes adresses, et sans attendre un rendez-vous au CCAS, qu'elles n'ont pas toujours l'idée de demander.

Mais ces centres, dotés de quelques places, sont en permanence saturés et les malheureuses sont très souvent renvoyées à leur sort. Malgré les restrictions budgétaires imposées par l'État, il s'agit d'une urgence sociale qui justifierait de doubler, voire tripler, les capacités d'accueil.

Ceci n'est pas pour nous défausser. Bien entendu, nous restons à la disposition de toutes pour orienter, rassurer, informer et aider dans la mesure de nos moyens.

---

## LES EUTHANASIEURS DÉRAPENT

Les psychiatres néerlandais Bram De Bakker et Esther van Fenema ont initié une action visant à récolter les signatures d'autres psychiatres inquiets quant à la pratique de l'euthanasie sur des personnes atteintes de troubles psychiatriques. Leur action fait suite à une émission télévisée dans laquelle plusieurs spécialistes, notamment le Professeur Jim Van Os et le psychiatre Frank Koerselman, ont critiqué les agissements de la « *Levenseinde Kliniek* » (« *clinique de fin de vie* », LEK ci-après). Celle-ci aurait euthanasié des patients

psychiatriques alors que tout n'aurait pas été tenté pour les soigner puisqu'aujourd'hui l'éventail de nouvelles thérapies est de plus en plus large.

Plus grave est le fait que ces cas d'euthanasies qui posent question, ont tous été jugés conformes par les commissions de contrôle RTE, à l'exception d'un seul (oordeel n° 2017-24). Van Os craint le phénomène d'« *escalade médicale* » de l'euthanasie, à travers une interprétation élastique de la loi, qui permettrait qu'elle soit appliquée de façon de plus en plus large jusqu'à mener à la banalisation de l'euthanasie comme simple acte médical.

Sur les 60 euthanasies de patients atteints de troubles psychiatriques pratiquées en 2016 aux Pays-Bas, 48 l'ont été par la LEK. Celle-ci a d'ailleurs annoncé le mois dernier, chercher à élargir son équipe (actuellement composée de 59 « *médecins* » dont 6 psychiatres).

Steven Pleiter, directeur de la LEK, ne comprend pas les critiques adressées à l'encontre de son établissement. Il avance que le nombre important d'euthanasies pratiquées n'est pas dû à un abaissement du seuil d'admissibilité à l'euthanasie, mais à une augmentation de la demande (voir Bulletin de l'IEB).

Il affirme que trop souvent en psychiatrie, l'euthanasie demeure un tabou, et estime peu courageuse l'attitude des psychiatres renvoyant leurs patients vers la LEK pour traiter leur demande d'euthanasie.

Cette pétition des psychiatres De Bakker et Van Fenema traduit un véritable malaise puisque plus de 60% des psychiatres néerlandais ont réaffirmé cette année ne pas vouloir faire des euthanasies.

On rappellera qu'en Belgique, ce sont aussi une cinquantaine de psychiatres et psychologues qui viennent de publier une lettre ouverte : *Mogen we nu (eindelijk) vragen stellen over euthanasie bij psychisch lijden ?* Celle-ci fait suite à un article paru dans le Washington Post qui souligne les dysfonctionnements de la pratique de l'euthanasie en Belgique.

*Sources : Medisch Contact, NRC. nl  
(Institut Européen de bioéthique, 01/12/17)*

---

## INÈS ET LE BUS SCOLAIRE

Le 14 décembre 2017 il y a un mois jour pour jour se produisait ce terrible accident à Millas dans les Pyrénées-Orientales : la collision d'un bus scolaire et d'un train. Il a causé la mort de 6 enfants et fait 17 blessés, dont 5 dont le pronostic vital était engagé à l'époque. Au début janvier tous ces enfants étaient sortis au moins de réanimation.

Je veux néanmoins faire un parallèle entre la situation de ces enfants et celle d'Inès, la jeune fille au CHU de Nancy, que les médecins veulent débrancher.

Dans les deux situations, des enfants sont dans un coma dont le pronostic vital est engagé.

Les points qui divergent sont la cause du coma et la médiatisation de cet événement.

Quelle aurait été l'attitude des familles de ces enfants accidentés et des médias si les médecins constatant l'irréversibilité du coma avaient pris la décision d'arrêter les soins ? Heureusement pour eux que la situation ne s'est pas présentée.

Nous voyons donc que la décision médicale à Nancy va dans le sens d'un arrêt des soins

parce qu'il y a en face une famille seule étant dans la douleur, donc moins combative et peu relayée par les médias.

Nous espérons que les médecins de Nancy suivront néanmoins la décision des parents de garder en vie Inès.

*M. Ubeaud*

---

## NE LAISSONS PAS MOURIR INÈS (COMMUNIQUÉ)

La loi Claeyls sur la fin de vie à peine votée, une nouvelle transgression a été entérinée. Alors que cette loi instaure l'euthanasie passive sous couvert de sédation jusqu'au décès, elle était garante de la volonté du patient. C'est lui qui, de vive voix ou par des directives anticipées, décidait s'il fallait arrêter les soins dans une situation sans issue. Dans le cas d'Inès, c'est la patiente, mineure représentée par ses parents, qui demande au contraire la poursuite des soins. Les Chrétiens Protestants et Évangéliques s'inquiètent de voir la volonté du patient respectée s'il demande l'arrêt des soins, mais déniee s'il demande leur poursuite. Ce pouvoir de vie et de mort donné aux médecins, redoutable tant pour eux-mêmes que pour tout mortel, est un nouveau glissement vers l'euthanasie active.

Les Chrétiens Protestants et Évangéliques prient pour Inès et ses parents, ainsi que pour le personnel soignant dont la tâche est difficile, mais qui est heureusement sécurisée par un garde-fou: le serment d'Hippocrate.

Ce serment n'est pas sans relation avec un garde-fou plus ancien, gravé dans les Tables de la Loi écrites du doigt de Dieu.

*Pour le CA, Dr François Volff (27/01/18)*

Pour ceux qui n'ont pas signé la pétition à la CEDH, il est encore temps : cela vaut protestation.

[https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le\\_President\\_de\\_la\\_Cour\\_Europeenne\\_des\\_Droits\\_de\\_lHomme\\_a\\_Strasbourg\\_Ne\\_laissez\\_pas\\_mourir\\_Ines/?copy&utm\\_source=sharetools&utm\\_medium=copy&utm\\_campaign=petition-466782-Le\\_President\\_de\\_la\\_Cour\\_Europeenne\\_des\\_Droits\\_de\\_lHomme\\_a\\_Strasbourg\\_Ne\\_laissez\\_pas\\_mourir\\_Ines&utm\\_term=noHash%2Bfr](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le_President_de_la_Cour_Europeenne_des_Droits_de_lHomme_a_Strasbourg_Ne_laissez_pas_mourir_Ines/?copy&utm_source=sharetools&utm_medium=copy&utm_campaign=petition-466782-Le_President_de_la_Cour_Europeenne_des_Droits_de_lHomme_a_Strasbourg_Ne_laissez_pas_mourir_Ines&utm_term=noHash%2Bfr)

---

## LE LÉGUME SE PORTE BIEN

J'étais bien embêté. Déjà 16 heures ce samedi après midi, et je n'avais pas beaucoup avancé. La consultation s'était achevée tard, à 14 heures, j'étais fatigué, il fallait absolument que je finisse de préparer une intervention dans un groupe de formation professionnelle que je devais animer, et je séchais !

Tant pis ! J'allais la déranger, mais Christine était une véritable encyclopédie... Elle allait me sortir de là... Et puis, ça me faisait plaisir de lui parler un peu, de prendre des nouvelles de Clément, son mari — qui était un copain de fac —, et de sa petite famille...

Pendant que nous bûchions notre médecine, Christine étudiait les lettres classiques. S'étant tournée vers la philosophie tandis que Clément devenait médecin du travail, elle avait fini par décrocher un poste de professeur des universités.

— Allô, salut Clément ! Je ne voudrais pas trop vous déranger. J'ai un petit souci. Peux-tu me passer Christine ?

— Christine est morte ! Elle est morte !

Clément hurlait, sanglotait. On venait de l'appeler au téléphone. Christine avait été retrouvée inanimée, dans son bureau à la fac. Arrêt cardiaque. Le SAMU était sur place.

Je repris des nouvelles plus tard, dans la soirée. Pendant les manœuvres réanimatrices menées par l'équipe du SAMU, une activité électrique cardiaque avait repris ; Christine avait été transférée en service de réanimation médicale et, là, elle avait été plongée en coma artificiel et en hypothermie. On administre des sédatifs au patient, on le branche à un respirateur et on le refroidit aux alentours de 33 °C, le but étant de protéger le cerveau, très sensible aux modifications circulatoires. Davantage de chances de survie, moins de risques de suites neurologiques.

Le médecin réanimateur avait dit à Clément :

— Après vingt-quatre heures, on diminuera les psychotropes (sédatifs) progressivement, puis on les arrêtera définitivement. Elle ne se réveillera pas. Et ce sera mieux comme ça. Vu le temps écoulé entre l'arrêt du cœur et le début des secours, si elle se réveillait, ce serait un légume ! Il lui avait dit ça, et l'avait planté là.

Le lendemain, Clément est allé à l'hôpital. Christine intubée, sous respirateur, nourrie par perfusion. Le surlendemain, le jour suivant, pareil.

Puis les médecins ont décidé de commencer à sortir Christine de son coma. Mauvais début : arrêter le respirateur n'était pas possible. Christine ne revenait pas. Clément passait ses journées à l'hôpital. Il comprenait tout doucement que le réanimateur avait raison.

Christine restait branchée à sa machine. La machine respirait pour elle. La machine la reliait à la vie. La machine, c'était son souffle. Tant qu'elle travaillait, le corps de Christine restait chaud, souple, vivant...

Les yeux clos, elle dormait paisiblement, bercée par le bruit régulier de la respiration mécanique. Clément la veillait, mais, au téléphone, je comprenais qu'il commençait à imaginer sa vie sans son épouse. Mais, courageusement, il passait tout le temps possible à veiller femme et machine.

Puis, un après-midi, alors qu'il lui parlait, qu'il lui donnait des nouvelles de la maisonnée, comme si elle pouvait l'entendre, l'écouter, lui répondre, Christine entrouvrit un œil.

Dans les jours suivants, l'extubation (arrêt de la ventilation artificielle) put être réalisée : Christine, toujours inconsciente, était capable de respirer seule. Clément ne quittait pratiquement plus sa femme. Il lui parlait, lui posait des questions, l'encourageait. Elle, dormait toujours, ne répondait pas. Mais, de temps en temps, elle ouvrait un œil, à peine, un œil déshabité...

Jusqu'au jour où cet œil vide contient un commencement de regard, de regard vivant : elle le voyait. Elle ne parlait pas, mais son regard était bien là, déjà intense... Elle ne parlait pas, mais remuait les doigts. Alors, Clément fit un aller-retour entre la maison et l'hôpital, et en revint muni de son ordinateur portable.

Il l'ouvrit, l'alluma, prit la main droite de Christine et la posa sur le clavier. Elle bougeait les doigts lentement et caressait les

touches. Son regard devint brillant. Les doigts s'affairaient... appuyaient sur les touches...

A... Au... Au s... Au se... Au secours... Appelle la police... Ils me droguent...

Christine revenait à elle. Ensuquée par les tranquillisants, elle sortait peu à peu de son monde onirique. Elle finit par quitter l'hôpital au bout de quatre semaines. Elle n'avait pas de séquelles. Seulement trois pilules quotidiennes à avaler.

Elle n'a repris ses responsabilités pédagogiques que plus tard, progressivement. Elle dirige plusieurs thèses de doctorat et donne maintenant des conférences dans différentes universités. Clément, quant à lui, est définitivement heureux, du bonheur de celui qui aurait pu tout perdre...

Christine est devenue détachée : revenue du royaume des morts, elle n'est pas encore vraiment sûre d'être de retour parmi nous.

*Dr Éric Faidherbe, (egora, 13/01/18)*

---

## **EUTHANASIE : UNE PIQÛRE, DEUX MORTS...**

Comme une vague qui inlassablement revient sur le rivage, trois nouveaux projets de loi sur l'euthanasie viennent de s'échouer sur les bureaux de l'Assemblée Nationale. L'encre des précédentes discussions sur le sujet n'est pas sèche. Elles ont duré quatre longues années pour aboutir à une loi dont les recommandations d'application n'ont même pas encore été publiées et déjà l'on nous convoque pour réfléchir à la suivante.

Vendredi matin, un interviewer pugnace,

d'aucuns diraient agressif, relançait le sujet : « *Vous accompagnez les patients et, s'ils vous demandent d'aller jusqu'au bout, vous n'allez pas les laisser tomber. C'est votre travail de médecin, je ne vois pas où est le problème !* » Il l'a répété plusieurs fois, il ne voyait vraiment pas.

Ce monsieur a-t-il déjà essayé de chloroformer ses chatons ?

Car moi, je vois bien déjà une partie du problème.

Pour chacun de mes patients parler de sa souffrance, de son angoisse, de sa mort, c'est difficile. Très difficile. La parole vient lentement, durement. Elle se noie de larmes et s'étouffe de sanglots.

Alors j'écoute. Avec les oreilles bien sûr, mais aussi avec les yeux pour mieux entendre ce qui ne peut pas se dire, avec les mains pour toucher du doigt la douleur et le mal, avec ma voix pour relancer d'une question les mots qui s'étranglent, avec mon corps tendu qui jamais ne se relâche pour ne pas renvoyer à la solitude de ma lassitude celui qui me fait face et qui, au prix d'efforts que je ne peux qu'imaginer, exprime ses peurs les plus profondes.

Je dois à celui qui souffre et qui me fait confiance cette attention, cette tension.

De ces consultations je sors toujours épuisée.

Alors, si je devais ensuite en point final de ces conversations, même si on me le demandait, tuer celui qui m'a parlé : préparer la seringue, entrer dans la chambre, dire un mot (et lequel d'ailleurs ?), injecter les produits, recueillir le dernier soupir, consoler la famille et signer le certificat ; alors je crois que, moi aussi, je mourrais.

Le médecin en moi mourrait.

Car comment ensuite prendre à nouveau le risque d'écouter vraiment ?

Comment ne pas devenir alors un gigantesque cimetière, une nécropole de champs de bataille ? Je ne veux pas devenir un monument aux morts.

J'accompagne des vivants qui n'ont que faire d'un médecin qui serait mort à l'intérieur.

*Dr. Claire Fourcade, Pôle de soins palliatifs.*

*Polyclinique le Languedoc,*

*Narbonne (publié par l'ACPERVIE sur Facebook Protestants Pro Vie, 23/01/18)*

---

## **APRÈS L'AVORTEMENT : PAROLE AUX FEMMES**

Publiée dans le Journal of American Physicians and Surgeons, une étude dirigée par le prof. Priscilla K. Coleman, Ph.D., a tenté d'appréhender à grande échelle les conséquences personnelles vécues par les femmes suite à un avortement.

En 2012 et 2013, 987 femmes se sont portées candidates pour approfondir les aspects positifs et négatifs de leur expérience vécue.

Les réponses aux deux « *simples* » questions posées ne reflètent pas, selon les chercheurs, les théories féministes actuelles.

Quel changement positif principal la femme a-t-elle ressenti suite à son avortement ?

245 femmes annoncent désormais pouvoir apporter une aide concrète aux femmes en situation de détresse avant ou après un avortement ; 49 s'impliquent dans des mouvements de défense de la vie. 243 femmes, soit 31,6 %, expriment par contre n'avoir pu retirer aucun bénéfice personnel de leur avortement.

Pour la plupart, ces implications positives

n'ont émergé qu'après des années voire des décennies de détresse psychologique.

Quel a été l'effet négatif principal de l'avortement ? 187 femmes ressentent surtout la perte d'un enfant.

114 sont tombées en dépression sévère ; 110 femmes ont principalement éprouvé une grosse culpabilité ; 98 de la haine ou de la colère vis-à-vis d'elles-mêmes ; 86 de la honte et 73 surtout du regret ; 71 femmes ont succombé à une addiction à la drogue ou l'alcool ; 61 ont adopté des comportements autodestructeurs ; 60 femmes ont souffert d'un manque d'estime de soi, 56 d'anxiété et 49 de pensées suicidaires.

Beaucoup disent avoir vécu leur avortement comme un moment pivot, un basculement dans leur estime d'elle-même, leur personnalité et leurs relations.

Si beaucoup de femmes (73,8%) ont évoqué des pressions extérieures (33,2 % se sentaient émotionnellement liées à leur fœtus), la majorité dit avoir assumé son choix. Mais 66 % parmi elles ont ajouté savoir qu'elles commettaient une erreur.

Les auteurs de l'étude constatent qu'on se questionne rarement sur l'influence des services d'avortements facilement accessibles en rapport avec le bien-être émotionnel des femmes. On étudie les facteurs de risques d'un avortement, mais pas ses conséquences, dénoncent-ils.

*L'étude : <http://www.jpands.org/vol22no4/coleman.pdf> (en Anglais)*

Les conditions économiques et sociales ont été démontrées déterminantes sur la décision d'avorter aux États-Unis. « *En tant que société qui donne priorité à la liberté et au*

*choix, nous avons l'obligation éthique d'offrir les structures sociales nécessaires pour rendre le choix à la maternité aussi facile que le recours à l'avortement* », conclut l'étude.

*(09/01/2018 - Institut Européen de Bioéthique)*

---

## **IRLANDE PRO VIE : PAS QUE LES CATHOS**

Deux anciens modérateurs de l'Église presbytérienne d'Irlande ont écrit à tous les députés et sénateurs pour exprimer leur profonde préoccupation face aux recommandations selon lesquelles l'avortement sans restriction serait autorisé en Irlande jusqu'à 12 semaines, et au-delà pour des raisons de santé.

Dans leur lettre, le Rev Dr Trevor Morrow et le Rév. Norman Hamilton ont dit : « *Notre église a une position fortement pro-vie, tout en reconnaissant qu'il peut y avoir des circonstances très exceptionnelles où l'interruption de grossesse peut être nécessaire* ».

Ils ont poursuivi : « *Cependant, nous sommes très préoccupés par les recommandations du Comité ad hoc (Oireachtas dans le texte) d'introduire l'avortement sans aucune restriction de motif jusqu'à la 12<sup>ème</sup> semaine de gestation, et au-delà de 12 semaines pour des raisons de santé.* »

« *Même si la recommandation de l'avortement sur demande est exclue, les allégations de santé à elles seules créeront des dispositions similaires à celles qui existent en Grande-Bretagne, qui ont, en pratique, provoqué l'avortement sur demande (nous notons qu'une grossesse sur cinq aboutit à un avortement en Grande-Bretagne et parmi les 190 406 avortements en Angleterre et au Pays de Galles en 2016, 97% ont eu lieu pour des raisons de santé).* »



Les recommandations « compromettent également toute garantie que l'Irlande n'introduira pas l'avortement pour handicap, car l'expérience d'autres pays démontre que les enfants à naître avec une trisomie 21 ou d'autres conditions sont avortés pour des raisons de santé ».

« La preuve scientifique et la conclusion logique que la nouvelle vie humaine existe depuis la conception implique clairement que toute société réellement attachée aux droits fondamentaux de l'homme, en particulier le droit à la vie, doit prendre très au sérieux le statut moral et physique ».

Il était « clair que la société irlandaise est venue à valoriser la vie humaine à naître d'une manière qui n'est pas valorisée dans d'autres sociétés, démontrant combien la loi joue un rôle important dans la formation de la culture. Au cours des dernières décennies, des pratiques d'avortement ont été introduites et légalisées en Occident, ce qui représente un renversement tragique du processus par lequel nous avons appris à valoriser et à protéger ceux que Jésus a qualifiés de 'les plus petits' parmi nous. »

« Nous vous exhortons fortement à travailler pour une Irlande qui suit un chemin différent, plus véritablement progressiste, et un endroit où les faibles et les vulnérables, y compris les enfants dans l'utérus, sont chéris et protégés », ont-ils déclaré.

Reconnaissant « la souffrance humaine profonde et les tragédies qui nous préoccupent en abordant cette question », ils ont dit « beaucoup de femmes et leurs familles trouveront les discussions en cours très difficiles en raison de la perte d'un enfant ou pour d'autres raisons, et il est important que chacun d'entre nous, dans la conduite publique, soit conscient de ces réalités, tout en cherchant un débat solide et éclairé. »

Ils croient « que la grande majorité des citoyens en Irlande considère chaque vie humaine comme ayant de la dignité, de la valeur et de la respectabilité, et cela inclut à la fois la mère et l'enfant à naître. »

« En affirmant la vie, le bien-être et la dignité humaine, il est important que nous travaillions ensemble pour assurer les meilleurs soins possibles aux femmes, à leurs enfants et à leurs familles en période de désarroi, y compris un soutien pratique, émotionnel et spirituel. »

« Nous nous félicitons de la référence aux soins palliatifs périnataux dans le rapport du comité - quelque chose que notre église a demandé, pour fournir un soutien aux parents dans les cas de maladie limitant la vie tout en respectant la vie de l'enfant à naître. »

(Irish Times, 18/01/18)

---

## NOS CORRESPONDANTS

Je suis tombée sur le site ACPERVIE en faisant des recherches sur l'IVG, car je vis en ce moment une situation difficile.

Pour ne pas m'étaler, je suis tombée enceinte plus tôt que prévu et mon compagnon et son entourage me poussent à avorter, alors que je ne le veux absolument pas.

J'ai tenté d'appeler le Planning Familial, dont les réponses m'ont beaucoup déçue, car selon eux, il n'y a aucun risque, c'est aussi anodin que d'aller acheter du pain, excusez-moi de l'expression !

Je cherche désespérément l'avis de professionnels de santé tels que médecins et gynécologues, pour avoir les réels risques liés à l'IVG, dans le but de les transmettre à mon compagnon, qui ne connaît presque pas cette pratique.

Si vous avez des articles solides, témoignages ou tout simplement votre propre expertise à ce propos, je la prendrais de tout cœur !

Je vous remercie,

*Laurène*

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes dans la joie de la venue du Sauveur, qu'Il fasse réussir vos projets.

Fraternellement,

*Pascal et Isabelle BAILLY de Nouvelle-Calédonie.*

### **Réponse :**

Puisque vous nous interrogez sur les suites d'un avortement, je vous prie de trouver ci-après une version un peu débarrassée du jargon médical d'un article paru dans le journal de psychiatrie « *Nervure* ».

Les complications physiques possibles ne sont pas abordées. Elles ne sont d'ailleurs pas aussi fréquentes. Comme nous sommes une association chrétienne, nous prions pour que vous puissiez mener à bien votre grossesse, comme vous le désirez. Que le Seigneur vous bénisse.

*Dr François Volff*

Était jointe une copie du texte : un syndrome traumatique répandu : Le Syndrome post-avortement (Le texte papier peut être commandé en Page 12 de notre Lettre, on peut aussi l'avoir par courriel).

\*\*\*

Merci Dr François Volff pour votre ministère.

En lisant il y a quelques temps ce texte des Écritures qui relate la folie meurtrière d'Hérode pour ces petits enfants associée à l'accomplissement de cette prophétie mentionnant Rachel, j'ai également pensé à votre ministère.

Que le Seigneur vous garde persévérants, vous êtes la voix des sans voix.

Nous vous accompagnons dans la diffusion de vos nouvelles et dans la prière.

\*\*\*

Merci François pour tout ce travail de vigilance.

Je vais aussi prier pour Inès.

Bien fraternellement,

*Antoine Da Siva*

---

## **CALENDRIER**

Pasteurs, responsables, anciens d'églises nous serons heureux de vous rencontrer lors de la Convention des Ministères qui aura lieu du 12 au 14 Mars 2018 au 33 avenue de Vizille 38000 Grenoble.

Congrès de l'Union Évangélique Médicale et Paramédicale (UEMP) à Vernon (Eure) du 23 au 25 mars 2018

*uempassociation@gmail.com*

Congrès d'Aglow Vendredi, 20 Avril, 2018 - 19h00 - Dimanche, 22 Avril, 2018 - 12h30 à Colmar au Parc des Expositions et de Congrès Avenue de la Foire aux Vins.

**MARCHE POUR LA VIE DE BRUXELLES.**

Dimanche 22 avril 2018 à 15h00. Mont des Arts.

L'ACPERVIE y sera, comme l'an dernier.

# Contacts ACPERVIE

*www.ACPERVIE-sos-maternite.org*  
*http://www.facebook.com/ProtestantsProVie?ref=nf*  
*webmaster@ACPERVIE-sos-maternite.org*

## Par TÉLÉPHONE ou COURRIER

- Fondatrice :** † Mme Lucie Olivier
- Président :** Dr François Volff  
ACPERVIE, 1 Hameau des Loges, 95670 MARLY LA VILLE  
Tél - Fax : 01 34 72 87 67
- Vice-Présidents :** M. Michel Ubeaud **délégué pour la PACA et chargé du site internet :**  
*webmaster@ACPERVIE-sos-maternite.org*  
Mlle Lesley Fickett
- Secrétaire :** Mlle M. Ludwig
- Secrétaire adjoint :** M. le Pasteur Jean-Pierre Blanchard
- Trésorière :** Mme Jacoba Volff
- Membres du C.A. :** MM les Pasteurs J. Pira (délégué pour le Nord Pas-de-Calais, *jean.pira@dbmail.com*), Mme Yvette Cuendet (déléguée pour la Savoie 502 Le Chenillon 73 2000 Cessarches).

### Chargées de SOS-MATERNITE Service d'Aide aux Femmes Enceintes

SAFE 33	Bordeaux (Gironde)	01.34.72.87.67
SAFE 64	Bayonne	01.34.72.87.67
SAFE 91	Essonne	06.56.74.18.46
SOS - Femmes Enceintes Emolsheim (Bas-Rhin)		03.88.56.33.88
<b>Antennes amies :</b>		
SOS - Femmes enceintes en difficulté Valence (Drôme)		06.67.86.06.31

## TALON A RENVOYER A :

**L'ACPERVIE - SOS MATERNITE, 1 Hameau des Loges 95670 MARLY LA VILLE**

Mme / Mlle / M. Nom : .....	Prénom : .....	Date : ..... / ..... / .....
Adresse : .....		Signature : ..... .....
Code postal : .....	Ville : .....	
Date naissance : ..... / ..... / .....	Profession : .....	
Email : .....@.....		

- Je désire soutenir l'action de l'ACPERVIE.**  
Je déclare avoir accepté Jésus-Christ comme mon seul Seigneur et Sauveur et j'adhère à l'Association
- Je verse ma cotisation annuelle : 10 € - Associations : 16 € - Jeunes (<25 ans) : 5 €**
- Je m'abonne ou me réabonne à la LETTRE de l'ACPERVIE** ..... 12,00€
- Abonnement par courriel seul** ..... 8,00€
- Cotisation + abonnement à la LETTRE de l'ACPERVIE** ..... 20,00€
- Je m'intéresse à la mise en place d'un S.A.F.E. et souhaite entrer en contact**
- Je verse en outre un don ponctuel de** ..... €, régulier de ..... €

### VEUILLEZ M'ADRESSER (prix port compris, sauf mention)

- Livre(s) « **Oui à la vie** » (accueillir les enfants à naître et leur mère), 133 pages ..... 10,00€
- Livre(s) **Le traumatisme post avortement**, Dr F. Allard et J-R Fropro ..... 15,00€
- Livre(s) **Une saison pour guerir**, L Freed et P-Y Salazar, 242 pages ..... 10,00€
- Livre(s) **Au fait, qui suis-je? Les embryons prennent la parole**, Dr. P. Antonioz ..... 15,00€
- Livre(s) **Une vie en pièces**, Lee Ezel ..... 13,00€
- Livret(s) **Garde-le, Témoignage d'une jeune femme avortée**, 121 pages ..... 7,40€
- Livre(s) **L'avortement**, D. Rivaud & A. Lukasik ..... 8,80€
- Livre(s) **Ton prodigieux départ dans la vie**, les 9 mois in utero en 34 pages (photos, textes, dessins). Une page sur l'adoption. Pour les 8-12 ans. Ed. Vida. .... 11,50€
- Livre(s) **La vérité sur l'avortement aujourd'hui Sabine Faivre**, 144 pages ..... 13,00€
- Livre(s) **Fin de vie - Dr Jean-Yves Comelli**, 41 pages ..... 3,20€+port
- Livre(s) **Le livre blanc de l'avortement** ..... 10,00€
- Texte(s) **Le Syndrome Post Avortement**, Dr. Volff, Version médicale, papier ..... 1,50€
- Texte(s) **Lois Veil-Aubry sur l'avortement** ..... 2,40€
- Brochure(s) **Aime la vie, défends-là, Réponse aux questions/problèmes des jeunes** ..... 5,30€
- Brochure(s) **La vie humaine, la première merveille**, 31 pages ..... 2,00€
- Brochure(s) **Ma chance d'exister, brochure avec photos couleurs** ..... 2,00€
- Vidéo(s) **La vie humaine, la première merveille (DVD, 26 minutes)** ..... 9,00€
- Vidéo(s) **La vie est en nous (DVD, 22 minutes)** ..... 5,00€
- Vidéo(s) **Le cri silencieux (DVD, 27 minutes)** ..... 19,00€
- Vidéo(s) **October baby (DVD, 109 minutes, plusieurs langues)** ..... 19,00€
- Vidéo(s) **La vie après. Post avortement, Témoignages (DVD, 50 minutes)** ..... 10,00€+port
- Objet(s) **Foetus 10 semaines, plastique rose (quantités : nous consulter)** ..... 2,30€
- Objet(s) **Petits pieds (insigne)** ..... 2,00€
- Posters **Posters 28 x 43, sous cylindre carton** ..... 2,00€
  - Ceuf d'aigle*                       *Requin (l'endroit le plus dangereux ?)*
  - Rose (la culpabilité n'est pas nécessaire)*

**Ci-joint mon règlement à l'ordre de l'ACPERVIE**